

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

Lundi 3 septembre 2018

Collège de Chénérailles - 9h00

Collège de Felletin - 14h00

C'est une nouvelle année pleine de rencontres, d'apprentissage et de découvertes qui s'annonce pour nos 4 375 collégiens creusois.

En 2018, avec un budget de plus de 9 M€ dédiés au Pôle éducation collèges, le Département poursuit son action afin de favoriser les conditions de travail et d'apprentissage des élèves.



Cette volonté se traduit par :

- des investissements dans les bâtiments avec des améliorations apportées en termes d'efficacité énergétique, d'accessibilité ou de mise en sécurité des établissements ;
- la mise à disposition d'outils d'apprentissage pour les élèves entrant en classes de 6^{ème} avec l'attribution, à chacun, d'un dictionnaire et d'une calculatrice ;
- un service de restauration scolaire de qualité, disposant de matériels adaptés, de personnel qualifié, et favorisant l'approvisionnement en produits locaux ;
- un accompagnement à la découverte et à l'ouverture culturelle au travers des dispositifs « collègue au patrimoine », « collègue au cinéma », « classes découvertes », etc. ;
- un soutien au fonctionnement des 12 sections sportives au collège, permettant à ceux qui le souhaitent, de compléter leur cursus scolaire par la pratique d'une discipline sportive ;

Enfin, le Département souhaite, dès cette année, accentuer son action en faveur du numérique éducatif. Après une action expérimentale de déploiement de tablettes au collège de Bénévent-l'Abbaye, le dispositif prend une nouvelle ampleur.

Dès cette rentrée, ce sont donc 385 000 € qui seront mobilisés pour doter l'ensemble des collèges d'une couverture wifi et d'une classe mobile (des tablettes qui se déplacent de classe en classe et sont partagées par les élèves). La dotation par collégien est triplée, passant de 36 € en 2017 à 105 € en 2018.

Cette mesure vient renforcer le panel d'outils déjà déployés : Tableaux Blancs Interactifs, Espaces Numériques de Travail, accès au Très Haut Débit,...le Département investit pour l'avenir des élèves.

Enfants, parents, enseignants, belle rentrée à tous !

Valérie Simonet
Présidente du Conseil départemental

OUTILS

1. Le numérique dans les collèges (NumériCollèges)

L'ensemble des collèges est désormais raccordé au très haut débit.

La dotation par collégien passe, en 2018, à 105 € contre 36 € en 2017.

La généralisation des tablettes dans les collèges va se faire sur 3 ans avec, dès cette rentrée 2018-2019 :

- Le déploiement d'une couverture wifi dans tous les collèges
 - Une dotation à chaque enseignant d'une tablette et l'attribution de tablettes partagées sous la forme d'une ou 2 classes mobiles de 30 tablettes (suivant la taille de l'établissement), en commençant cette année par les classes de 5^e dans un premier groupe d'établissements volontaires environ une douzaine) = budget 300 000 €
- ➔ Objectif d'ici la fin de l'année scolaire 2019-2020, que chaque collège dispose de 2 à 4 classes mobiles, soit de 60 à 120 tablettes par établissement pour un coût global de 745 000 €.

Outils pédagogiques

- 1 600 ordinateurs déployés dans les 18 collèges, soit 1 ordinateur pour moins de 3 élèves.
- 70 Tableaux Numériques Interactifs (TBI). Cet outil favorise l'intérêt et la mémorisation des élèves. Il incite à plus de participation et permet l'intervention directe sur les contenus affichés.
- 150 tablettes attribuées, depuis 2015, aux élèves (classe de 5^e) et professeurs du collège de Bénévent-l'Abbaye dans le cadre d'une expérimentation qui s'est achevée en juin dernier.

L'acquisition de matériel informatique et de logiciels pour les collèges représentent un investissement global estimé à 410 000 € pour 2018.

Environnement numérique de travail (ENT)

L'environnement numérique de travail (ENT) prend une part importante dans la vie des collégiens, véritable interface entre élèves, parents, établissements et Conseil départemental. Cette plateforme, accessible depuis n'importe quel point relié à internet, comprend de nombreux modules utiles et nécessaires dans le développement du modèle pédagogique : emploi du temps, cours en ligne, notes...

2. Opération dictionnaires et calculatrices

L'opération « calculatrices » et « dictionnaires » est renouvelée cette année.

D'une valeur d'environ 35 000 €, celle-ci octroie à chaque élève du département entrant en 6^e une calculatrice et un dictionnaire.

FONCTIONNEMENT

- Dotation globale de fonctionnement attribuée aux collèges = 1,58 M€

Restauration scolaire

- Financement d'équipements pour les cuisines.
- Pour tous les collèges, un forfait annuel unique de 504 € est appliqué. Le Département garantit aux familles 65,5% du prix payé dans l'assiette.
- Frais d'analyses sanitaires - autocontrôles pris en charge par le Département : prélèvements alimentaires, contrôles de surfaces.
- Accompagnement de la démarche circuits courts auprès des producteurs locaux afin de favoriser l'approvisionnement local.

Sport au collège

- Equipements EPS = 44 355 € pour financer les équipements sportifs et leur maintenance et les frais de déplacement liés à la pratique sportive
- « Plan piscine » à destination des élèves de 6^e (favoriser l'apprentissage de la natation avec des professionnels) et location d'équipements sportifs à travers tout le département pour 150 000 €.
- Financement de 11 sections sportives pour 17 000 € et ouverture d'une 12^{ème} section au collège d'Aubusson en athlétisme pour la rentrée 2018-2019 (aide exceptionnelle de 1 000 € pour l'acquisition de matériel pédagogique).

Ouverture culturelle

- Soutien financier à l'organisation de voyages scolaires à hauteur de 40 000 €.
- Octroi aux collèges d'une aide financière pour d'éventuelles opérations : collège au cinéma, au théâtre ou encore collège au patrimoine, permettant des visites sur des sites emblématiques Creusois pour 41 000 €.

IMMOBILIER ET MOBILIER

Travaux et rénovations

En 2017, les dépenses liées aux études et travaux dans les collèges ont représenté un investissement de près de 900 000 €.

Pour 2018, les opérations décidées atteignent 2,1 M€ et concernent essentiellement les travaux nécessaires d'accessibilité et de sécurité mais également d'amélioration énergétique (remplacement de menuiseries).

En effet, dans le cadre de la mise aux normes pour l'accessibilité, le Département a inscrit des opérations, programmées entre 2016 et 2024, pour un budget d'environ 4 M€.

Les travaux significatifs en cours et pour les années à venir représentent un coût global de 14,5 M€ :

- Travaux de sécurisation au risque terroriste (clôture, contrôle des accès, interphone, visiophone, alarme spécifique...) = 500 000 €. Dans le cadre de ces opérations de mise en sûreté des établissements, une clôture périphérique a d'ores et déjà été installée autour du collège de Dun-le-Palestel, 1^{ère} étape du programme de sécurisation des collèges.
- Travaux de mise en conformité à l'accessibilité des personnes handicapées (programmés entre 2016 et 2024) = 4 M€
- Travaux d'amélioration énergétique / remplacement de menuiseries dans différents collèges = enveloppe globale d'environ 10 M€. Le collège de Felletin fait partie des établissements pour lesquels des travaux sont en cours depuis le début de l'été afin de remplacer toutes les menuiseries du bâtiment principal pour un montant estimé à 550 000 € TTC. Dans un second temps, cet établissement fera l'objet de travaux de réfection et de mise en conformité incendie de l'internat représentant un investissement global d'environ 385 000 € TTC (études + travaux).

Gestion du matériel

150 000 euros sont consacrés, en 2018, aux investissements en matériel et en mobilier administratif, scolaire et de restauration, pour répondre aux besoins pédagogiques.